



Compte-rendu affiché
Du 23/05/2016
au 08/07/2016


Le Président du SM4CC,
Gilbert ALLARD

**COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 15 AVRIL 2016 – 15H00
COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE**

**Le procès verbal *in extenso* de la séance du Comité Syndical
est consultable dès son approbation sur simple demande
auprès du Secrétariat du Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes
(56, place de l’Hôtel de Ville à Bonneville)**

L’an deux mille seize, le quinze avril, à 15H00, le Comité syndical s’est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes du Pays Rochois, sous la présidence de Monsieur Gilbert ALLARD, Président.

Date de convocation	: le 8 avril 2016
Nombre de délégués en exercice	: 20
Nombre de délégués présents	: 14
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 5
Nombre de délégués votants	: 19

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires :

Monsieur ALLARD Gilbert, Monsieur BOUQUERAND Claude, Madame MOURER Isabelle, Monsieur MERMIN Jean-Pierre, Monsieur SAVOINI Serge, Monsieur FOREL Bruno, Monsieur CHATEL Bernard, Monsieur PITTET Serge, Monsieur MAUME Philippe, Madame ROSSET Sylvie, Madame PERINET Nadine

Délégués suppléants :

Monsieur ANCRENAZ Gilles, Monsieur Yvon BERTHIER, Monsieur TOLETTI Daniel

Délégués ayant donné pouvoir :

Madame NOEL SANDRIN Nelly a donné pouvoir à Monsieur PITTET Serge, Monsieur RATSIMBA David a donné pouvoir à Madame MOURER Isabelle, Monsieur GAILLARD Marin a donné pouvoir à Monsieur BOUQUERAND Claude, Monsieur MAURIS DEMAURIoux a donné pouvoir à Monsieur ALLARD Gilbert, Monsieur LAMOUILLE Cédric a donné pouvoir à Monsieur FOREL Bruno

Délégués excusés :

Monsieur GAILLARD Marin, Monsieur LAMOUILLE Cédric, Monsieur RATSIMBA David, Madame LEFEVRE Virginie, Monsieur VALLI Stéphane, Monsieur SADDIER Martial

Assistaient également :

Monsieur VUILLET Matthieu, Monsieur Maxence VALLEZ

Monsieur TOLETTI Daniel est désigné secrétaire de séance.

La séance débute à 15H05

2016-04-002 – FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – PARTICIPATIONS DES FAMILLES AUX FRAIS DE GESTION POUR L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES 2016-2017

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :

↳ Approuve les montants des participations des familles aux frais de gestion pour l'organisation des transports scolaires pour l'année 2016-2017, comme suit :

Lieu d'habitation		CC Faucigny Gières CC Arve et Salève CC Rivières 4	Pays Rochols	CAS PARTICULIERS			
				Bonneville	Reignier - Esery	Petit Bornand	
Etablissement de destination		Tarifs appliqués pour les élèves du primaire et du secondaire	Tarifs appliqués pour les élèves du primaire et du secondaire	Elèves situés sur le secteur du Bois Jolivet à destination du Collège de St Pierre en Faucigny (1)	Elèves des écoles maternelles et primaires de Bonneville (1)	Elèves des écoles de Reignier (2)	Elèves de l'école de Petit Bornand (3)
Tarif d'inscription	1 ^{er} enfant	90€	94€	0€	0€	0€	20€
	2 ^{ème} enfant	45€	45€	0€	0€	0€	20€
	3 ^{ème} enfant	20€	20€	0€	0€	0€	20€
Pénalités (4)	1 ^{er} enfant	60€ (par famille)	60€ (par famille)	60€ (par famille)	60€ (par famille)	0€	0€
Autres tarifs	Elèves non ayant droit (5)	90€	94€	Non concernés	Non concernés	Non concernés	Non concernés
	Duplicata	5€	5€	5€	5€	5€	Non concernés

↳ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-003- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – FINANCEMENT DES SERVICES DE TRANSPORT REGULIER POUR L'ANNEE 2016

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :

↳ Approuve les appels de contributions pour le financement du service de transport à la demande auprès de chaque EPCI membre, selon la répartition exposée :

COUT TAD/TERRITOIRE DU 1ER JANVIER AU 31 AOUT 2016					
Objet	CCPR	CCFG	CCAS	CC4R	TOTAL
TAD zonal CCFG - CCPR - CCAS	66 301,77 €	66 301,77 €	66 301,77 €		198 905,32 €
Ligne à la demande A - Bonneville / CHAL		34 178,95 €			34 178,95 €
Ligne à la demande B - La Roche sur Foron / CHAL	43 353,33 €				43 353,33 €
OPTION 1 : Ligne à la demande C - St Jeoire / Reignier			18 332,50 €	18 332,50 €	36 665,01 €
OPTION 6 : 3 Dessertes médicales d'Annemasse depuis CCAS			139,84 €		139,84 €
OPTION 7 : 15 Dessertes sociales d'Annemasse depuis CCAS			1 100,30 €		1 100,30 €
TOTAL PAR EPCI	109 655,10 €	100 480,73 €	85 874,42 €	18 332,50 €	314 342,75 €
TOTAL					314 342,75 €

↳ Approuve la refacturation à la Communauté de communes des 4 Rivières du coût de fonctionnement de la navette desservant les communes d'Onnion, Saint-Jeoire et Viuz-en-Sallaz ;

↳ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-004- FINANCES LOCALES – DECISION BUDGETAIRES – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET PRINCIPAL – TRANSPORT A LA DEMANDE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (18 voix pour) :

↳ Approuve le compte administratif du budget principal 2015 tel que présenté :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes	1.344,00€	Recettes	500.572,18€
Dépenses	4.704,00€	Dépenses	524.130,20€
Résultat de l'exercice	- 3.360,00€	Résultat de l'exercice	-23.558,02€
Résultat antérieur reporté (excédent)	453,33€	Résultat antérieur reporté (excédent)	141.208,16€



Résultat d'investissement	-2.906,67€	Résultat fonctionnement	de	117.650,14€
---------------------------	------------	-------------------------	----	-------------

RESULTAT CUMULE : EXCEDENT 114.743,47 €

↳ Autorise ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-005- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE – TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (18 voix pour) :

↳ Approuve le compte administratif du budget annexe 2015 tel que présenté,

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes	102.060,59€	Recettes	6.085.842,06€
Dépenses	<u>133.211,43€</u>	Dépenses	<u>4.588.614,58€</u>
Résultat de l'exercice	- 31.150,84€	Résultat de l'exercice	1.497.227,48€
Résultat antérieur reporté (déficit)	- 24.649,97€	Résultat antérieur reporté (excédent)	563.326,78€
Résultat d'investissement	- 55.800,81€	Résultat fonctionnement	de 2.060.554,26€

RESULTAT CUMULE : EXCEDENT 2.004.753,45 €

↳ Autorise ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-006- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET PRINCIPAL TRANSPORT A LA DEMANDE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :

↳ Approuve le compte de gestion 2015 du budget principal arrêté à :



Résultat d'investissement (déficit)	- 2.906,67€	Résultat de fonctionnement	117.650,14€
-------------------------------------	-------------	----------------------------	-------------

↳ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-007- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :

↳ Approuve le compte de gestion 2015 du budget annexe arrêté à :

Résultat d'investissement (déficit)	- 55.800,81€	Résultat de fonctionnement	2.060.554,26€
-------------------------------------	--------------	----------------------------	---------------

↳ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-008- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - AFFECTATION DE RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL TRANSPORTS REGULIERS

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :

↳ Approuve l'affectation des résultats 2015 telle que présentée :

Excédent de fonctionnement	Besoin de financement en investissement	Report en fonctionnement
117.650,14€	2.906,67€	114.743,47€

↳ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-009- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – AFFECTATION DE RESULTAT – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :



↪ Approuve l'affectation des résultats 2015 telle que présentée :

Excédent de fonctionnement	Besoin de financement en investissement	Report en fonctionnement
2.060.554,26 €	55.800,81 €	2.004.753,45 €

↪ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-010- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET PRINCIPAL TRANSPORT A LA DEMANDE 2016

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :

↪ Adopte le budget primitif – budget principal de l'exercice 2016 du SM4CC tel que présenté, équilibré à 52.810,67€ en investissement et à 720.981,88€ en fonctionnement.

↪ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-011- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES 2016

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :

↪ Adopte le budget primitif – budget annexe de l'exercice 2016 du SM4CC tel que présenté, équilibré à 363 713.04€ en investissement et 8 056 541.60€ en fonctionnement.

↪ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-012- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DU CDG74

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :



- ✚ Approuve la convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de Haute-Savoie ;
- ✚ Autorise M. le Président à signer la convention afférente ;
- ✚ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-04-013- FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'ENQUETE DEPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE ENTRE LE SM4CC ET LE GLCT

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour) :

- ✚ Approuve la convention de financement de l'Enquête Déplacements Grand Territoire ;
- ✚ Autorise M. le Président à signer la convention afférente ;
- ✚ Autorise M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La séance est levée à 16h05

Le Président,

56, place de l'Hôtel de Ville - 74130 BONNEVILLE

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du Président du Syndicat Mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour les délibérations relevant du contentieux électoral, l'article R119 du Code électoral s'applique : recours dans un délai de cinq jours.



BRITISH MUSEUM (NATURAL HISTORY)